



Contact : M. VICHERY

06.73.46.05.25

Direction@mindconsulting.fr

Public concerné

- Demandeur d'emploi
- Particulier
- Salarié en formation continue

Pré-requis

- Aptitude médicale
- Être titulaire du diplôme SST et de l'attestation HOB0
- Réussir l'évaluation d'entrée sur la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante.

Moyens Pédagogiques

- Vidéo projecteur, tableaux, registres et documents sécurité,
- Pratique : extincteurs avec simulateur de feu pour manœuvre d'extinction, postes radio, panneau de simulation de système de sécurité incendie (SSI)
- Visite d'établissement

Validation finale

Epreuves : QCM informatisé & Ronde de Sécurité Incendie
Validation si les 2 UV sont acquis.
QCM : minimum 12/20.
Pratique : Apte ou Inapte

Intervenants

Nos intervenants sont des professionnels qualifiés et expérimentés en tant que formateurs.

Tarif

Selon Devis

Durée

70 heures

Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne

S.S.I.A.P. Niveau 1

Contenu

Conforme au programme défini par l'arrêté modifié du 02 mai 2005 du Ministère de l'Intérieur.

- Le feu, comportement au feu des matériaux,
- Principe de classement des établissements,
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie,
- Desserte des bâtiments, cloisonnement, désenfumage,
- Evacuation du public et des occupants,
- Eclairage de sécurité, installations électriques,
- Ascenseurs et nacelles,
- Installations d'extinction automatique, colonnes sèches et humides, système de sécurité incendie
- Le service de sécurité, le poste de sécurité,
- Consignes et main courante, ronde, surveillance,
- Mise en œuvre des moyens d'extinction,
- Appel et réception des secours publics,
- Visites applicatives,
- Mise en situation d'intervention

Objectifs de l'action

Les personnels des services de sécurité incendie ont pour mission d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens.

- La prévention des incendies : Application des consignes de sécurité, rondes de sécurité, surveillance des travaux...
- La sensibilisation des employés en matière de sécurité contre l'incendie et dans le cadre de l'assistance à personnes,
- L'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie,
- L'alerte et l'accueil des secours,
- L'évacuation du public,
- L'intervention précoce face aux incendies : mise en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité
- L'assistance à personnes au sein des établissements où il exerce,
- L'exploitation du Poste Central de sécurité incendie.